Volume 30 - Numéro 4
3 avril 2019

MOT DU MAIRE

La semaine de relâche fut un franc succès si l'on en croit la participation et les commentaires reçus! Des sourires, des rires et encore des sourires. De la neige, du soleil, des bénévoles et comités qui ont organisé des activités pour nos résidents. Du personnel présent et une force d'organisation de notre communauté pour offrir diverses expériences de loisirs, d'activités sportives et découverte de nos richesses locales et régionales. Merci aux Comités des loisirs, au Club de ski de fond, à notre Maison des jeunes, à l'Association de chasse et pêche. Les commentaires positifs nous motivent à poursuivre nos activités pour découvrir toute cette richesse locale. Merci et bravo à cette grande équipe de Labellois et Labelloise.

Déjà ou enfin le printemps, mais dès maintenant il nous faut préparer la saison estivale. Ainsi, nous avons confirmé l'engagement de plusieurs de nos employés pour l'été et nous sommes à compléter nos équipes.

Encore cette année, la Municipalité offrira un camp de jour aux jeunes de la Municipalité. de plus comme l'an dernier, le camp de jour sera également offert aux 10 à 12 ans et ouvrira dès la fin de l'année scolaire facilitant ainsi pour plusieurs parents la garde des enfants. La Municipalité est fière de pouvoir ainsi faciliter la vie de ses citoyens. Comme pour les années passées, le Service des loisirs fournira toutes les informations disponibles.

L'absence temporaire de deux de nos employés du Service de l'urbanisme a nécessité l'embauche de deux nouvelles personnes pour continuer à offrir un service de qualité. Ainsi, nous avons procédé à l'embauche de monsieur Patrice Harvey, détenteur d'un diplôme en technique d'aménagement et d'urbanisme et nous devrions procéder à une nouvelle embauche d'ici peu. Aidés de monsieur Martin Ouimet, inspecteur en environnement depuis plusieurs années et de madame Nathalie Mayer, secrétaire, ceux-ci sauront assurer le bon fonctionnement du service pour les mois à venir.

Le retour du personnel dédié à l'horticulture ainsi que d'un préposé à l'entretien des infrastructures permettront d'assurer à Labelle une beauté qui est remarquée par plusieurs et qui nous vaut de nombreux commentaires positifs.

Enfin, surveillez cet été l'implantation d'un marché d'été au parc des Cheminots (terrain de la gare). Nous aurons l'occasion de vous donner plus de détails dans la prochaine édition de l'Info municipale.

Plusieurs dossiers retiennent notre attention et mobilisent nos énergies. Quoique nous ayons obtenu l'an dernier certains résultats en collaboration avec la clinique médicale de Labelle, du GMF de la Rouge, afin d'améliorer la disponibilité des services, avec l'arrivée du docteur Thierry Dubois et son implication dans la clinique nous poursuivons conjointement les démarches en ce sens. La Municipalité suit également de très près le dossier de la rénovation ou reconstruction du CHSLD de Labelle. Bien que le projet de Télé Fibre La Minerve permettra à court terme de desservir le secteur du lac Labelle, nous poursuivons les démarches pour desservir également adéquatement les secteurs de Labelle pas ou mal desservis.

Je vous souhaite un joyeux printemps.

Robert Bergeron, maire

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MARS 2019

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 mars 2019.

Appels d'offres et contrats
Le conseil a autorisé la direction à aller en appel d'offres public pour la fourniture d'une niveleuse, le tout conformément aux documents d'appel d'offres numéro 2019-03 préparés par la Municipalité.

Administration, finances et ressources humaines
Diverses embauches ont été autorisées ou entérinées. Ainsi, monsieur Patrice Harvey a été embauché à titre de responsable adjoint du Service de l'urbanisme (remplaçant) à compter du 11 mars 2019, conformément aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur, madame Sarah Marier a été embauchée à titre de coordonnatrice du camp de jour pour l'été 2019, monsieur Yvon Villeneuve à titre de préposé à l'entretien des infrastructures et monsieur Alexis Lafrance à titre de surveillant pour la patinoire (fin de saison).

Suite à la fin de l'année financière 2018, les excédents réalisés dans les budgets dédiés à l'aqueduc et à l'égout ont été transférés dans l'excédent affecté à ces services. Ces réserves serviront à la réalisation de projets d'aqueduc ou d'égout.

Le conseil municipal a demandé au Gouvernement du Québec de tenir compte des besoins et des arguments de toutes les catégories de citoyens, possédant ou non une arme à feu, dans le dossier relatif au contrôle des armes à feu au Québec.

Une résolution a été adoptée pour annuler des soldes de règlements d'emprunt qui n'ont pas eu à être utilisés pour divers projets pour un total de 746 900 $, soit 200 000 $ pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont qui a été payé à même la TECQ, 366 900 $ pour l'enveloppe extérieure du centre communautaire qui a été payé par le programme d'infrastructures Canada 150 et 180 000 $ pour l'achat des bacs brun qui ont pu être payés à même le fonds général.

Le conseil, qui avait réservé des sommes au budget pour le développement économique, a autorisé la construction de 4 wagons servant au marché d'été (et possiblement de Noël) à la gare avec l'aide de la coordonnatrice du bureau d'accueil touristique ainsi que l'achat de divers objets promotionnels réclamés suite à l'adoption du nouveau logo.

Urbanisme
Trois demandes de dérogations mineures ont été présentées et il a été résolu :

- D'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2018-007 de 35 mètres avec le cours d'eau pour le lotissement d'un chemin, et ce, tel que présenté aux plans fournis lors de la demande. Le tout, sur le lot 5 225 239, situé au 11555 chemin du Lac–Labelle.
- D'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2019-002 de 2.5% sur le coefficient d'occupation au sol et l'aménagement d'un escalier extérieur pour accéder à la mezzanine du garage attenant au bâtiment principal. Le tout, sur le lot 5 224 320 situé au 887 chemin du Lac-Labelle.
- De refuser la demande de dérogation mineure numéro 2019-003 de 8.71 mètres pour l'agrandissement du bâtiment principal en façade au lac. Le conseil oblige également la propriétaire à fournir une étude de caractérisation du fossé et des milieux humides environnants réalisée par un professionnel compétent en la matière. Le conseil pourra revoir la demande lorsque les documents exigés seront déposés au dossier. Le tout, sur le lot 5 010 870 situé au 2556 chemin du Petit-Lac-Caribou.

Il a également été résolu d'accepter les demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-001 du secteur de la gare pour la construction d'un bâtiment principal de style rustique avec des éléments architecturaux (lucarne, pignons, revêtement de bois) sur la façade principale. Le tout tel que présenté à la propriété située sur le lot numéro 5 333 086, sur la rue Alarie et 2019-04 du secteur de la Gare pour poser un revêtement extérieur de canexel de couleur gris sur le bâtiment principal. Le tout tel que présenté à la propriété située sur le lot numéro 5 010 270 au 92 rue du Pont.

Loisirs, culture et tourisme
La grille tarifaire du camp de jour pour la saison 2019 a été adoptée comme suit :

-	10 et 11 mai 2019	Prix régulier
Inscription pour l'été avec le service de garde	330 $	395 $
Inscription pour l'été sans service de garde	230 $	295 $
Rabais familial pour l'été sans service de garde	65 $ (2e enfant) 75 $ (3e enfant et +)	65 $ (2e enfant) 75 $ (3e enfant et +)
Rabais familial pour l'été avec service de garde	70 $ (2e enfant) 80 $ (3e enfant et +)	70 $ (2e enfant) 80 $ (3e enfant et +)

*** Seront considérés comme 2e et 3e enfants, ceux inscrits sur le même relevé 24.*

Le coût des sorties n'est pas inclus. Il faudra calculer 100 $ de plus pour toutes les sorties.

De plus, leur choix doit être fait lors de l'inscription et payé au plus tard le 1er juin 2019. Enfin, conformément aux dispositions de la politique 2007-17 toute inscription au camp de jour sera majorée de 50 % pour les personnes qui sont non-résidentes de la Municipalité de Labelle.

Le conseil a autorisé la conclusion d'une entente de partenariat avec le Festival International des Hautes-Laurentides afin que ce dernier présente un spectacle gratuit pour les spectateurs, au coût de 5 000 $ à la salle de spectacle du centre communautaire de Labelle, le 11 juillet 2019.

Enfin, le conseil a appuyé la démarche de la Fédération des Villages-relais et demandé aux instances gouvernementales de soutenir les Villages-relais et leurs préoccupations à l'effet d'obtenir une campagne de promotion d'envergure pour mieux faire connaitre les services du réseau et l'obtention d'un soutien du ministère des Transports et des ministères partenaires, Tourisme et Affaires municipales et de l'Habitation pour la réalisation de projets permettant aux Villages-relais de jouer pleinement leur rôle en matière de lieu d'arrêt sécuritaire pour les usagers de la route.

Règlements

Le règlement numéro 2019-304 relatif au traitement des élus municipaux a été adopté sans aucune modification par rapport au projet présenté à la séance du 11 février 2019.

Suite à l'assemblée publique de consultation du 28 février dernier ainsi qu'aux recommandations de la MRC des Laurentides, le second projet de règlement numéro 2019-306 modifiant le règlement numéro 2002-54 sur l'application des règlements d'urbanisme a été adopté sans aucune modification par rapport au premier projet, tandis que le second projet de règlement numéro 2019-307 modifiant le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage a été adopté en modifiant l'article 10 suite à l'avis préliminaire de la MRC. Ainsi, la dernière phrase a été retirée (le palier de 2mX2m) et un texte concernant l'interdiction de la passerelle a été ajouté.

Le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la demande d'utilisation d'une terre publique intramunicipale de l'Association des propriétaires de la Belle Dame du lac Labelle qui souhaite faire un chemin le long du lac Labelle qui desservira ses membres.

Questions

Les questions adressées aux membres du conseil municipal ont porté principalement sur le contrôle des insectes piqueurs. Divers documents relatifs à ce sujet ont été remis au conseil. Le conseil a accueilli les différents commentaires et fera le suivi qu'il juge approprié. Une question a également été adressée au conseil relativement aux modalités relatives à un contrat de déneigement.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire de mars 2019.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu **le lundi 15 avril 2019 à 20 h .**

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

Le conseil municipal de Labelle a, afin de respecter le souhait de ses contribuables qui se sont prononcés à 57% en faveur de l'implantation du service de contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de la Municipalité, décidé d'aller de l'avant avec le projet et a accordé le contrat à cet effet à G.D.G. Environnement Ltée lors de la séance du conseil du 21 janvier 2019. Notons que ce service est offert depuis plusieurs années dans nos municipalités voisines de Mont-Tremblant, Amherst, La Conception et Brébeuf à la satisfaction de celles-ci.

Rappelons aussi que ce projet vient, à l'origine, d'une demande de citoyens désirant que la Municipalité implante ce service sur le territoire de Labelle.

Pendant tout le processus d'information, de consultation et d'appel d'offres relatif à ce projet, qui a été fait conjointement avec trois municipalités voisines plus au nord et duré de juillet 2018 à janvier 2019, les conseils municipaux de ces municipalités ont été confrontés régulièrement par des opposants, alors qu'à Labelle pratiquement personne n'est venu aux réunions ou transmis de commentaires pour manifester son désaccord. Pourtant, nous avons informé nos citoyens de la même façon que les autres municipalités. Les assemblées d'informations ont été les mêmes et s'adressaient aux citoyens de toutes les municipalités et celle qui s'est tenue à Labelle a semblé attirer très majoritairement des gens favorables au projet.

Bien que le contrat ait été octroyé et que le dossier suit son cours (demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement, préparation des cartes, etc.) certains citoyens ont fait signer au cours des dernières semaines une pétition contre le projet et cabalent pour faire signer des formulaires d'interdiction d'épandage sur la propriété de plusieurs contribuables. Bien que cette décision d'interdiction soit tout à fait légitime pour chaque propriétaire, nous trouvons important de rappeler à ceux qui nous font parvenir ce formulaire qu'une telle interdiction d'épandage sur leur propriété ne les soustraira aucunement de la taxe à payer pour ce service, mais pourrait, par contre, nuire à l'efficacité du traitement demandé par la majorité des contribuables ayant répondu lors de la consultation.

Il nous apparaissait également important d'apporter certaines précisions étant donné toutes les informations erronées qui circulent relativement aux méthodes d'épandage. Ainsi, à part dans les grandes zones inaccessibles à pied, l'épandage se fera de façon manuelle à l'aide de pulvérisateur de type sac à dos, et ce, seulement sur les terrains où cela est requis, soit où il y des mares d'eau temporaires ou eau stagnante au printemps pour les moustiques et en eau courante (ruisseau, rivière) pour les mouches noires au printemps et tout au long de la saison.

Par conséquent, à partir d'avril, une équipe de biologistes commencera à surveiller les larves d'insectes piqueurs dans la municipalité. Nous désirons vous informer qu'un premier traitement aura lieu au début du mois de mai. Afin de garantir l'efficacité du traitement, les techniciens effectueront également d'autres traitements pendant l'été.

Les résultats escomptés par ces opérations seront une diminution de l'ordre 80% ou plus de la nuisance engendrée par la présence de maringouins et de mouches noires. La protection obtenue s'étendra jusqu'à la mi-septembre. Il est à noter que l'entreprise possède une bonne connaissance du terrain grâce à ses contrats de longue date avec les municipalités limitrophes.

Il est important de mentionner que le produit qui sera utilisé lors du traitement a une innocuité éprouvée depuis plus de 35 ans. Il s'agit d'un larvicide biologique sécuritaire pour la santé de la population et des autres organismes vivants. Celui-ci affecte uniquement les larves des insectes piqueurs.

Pour toute question relative avec le programme de contrôle biologique des insectes piqueurs, vous pouvez communiquer directement avec GDG Environnement à leur **ligne Info-moustique (1-844-840-8700) ou par courriel (infomoustique@gdg.ca).**

Vous pouvez également retrouver de la documentation sur le sujet sur le site Internet de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca

Le conseil municipal

Bibliothèque Lancia-Monette
Nathalie Robson, directrice
819-681-3371, poste 5021
www.mabibliotheque.ca/labelle

La généalogie vous intéresse?
Découvrez ces outils gratuitement avec votre carte d'abonné !

Pour chercheurs débutants	Pour chercheurs avancés
MesAieux.com — La généalogie simplifiée Permet de retrouver les ancêtres des familles du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse et de construire, partager, consulter et imprimer un arbre généalogique	Généalogie Québec Regroupe l'ensemble des collections et données généalogiques acquises par l'Institut Drouin. Au total, 44 millions d'images et de fiches sont regroupées en 16 outils et collections divers couvrant l'ensemble du Québec ainsi qu'une partie de l'Ontario, des États-Unis et de l'Acadie de 1621 à aujourd'hui.

Heures d'ouverture :

Mardi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi :	12 h 30 à 16 h 30
Jeudi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi :	10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi :	9 h à 12 h 30

Abonnement :
Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

Auteur : Tim Willocks
Titre : La mort selon Turner

Sur les côtes de l'Afrique du Sud, au Cap, un jeune et riche Afrikaner renverse une jeune Noire et commet un délit de fuite. Sa mère, Margot Le Roux, une influente femme d'affaires, décide de cacher son crime et de le protéger à tout prix. Mais le policier Turner, chargé de l'enquête, est bien décidé à découvrir la vérité et à braver la corruption de son pays.

Auteur : Gilles Proulx
Titre :. La Mémoire qu'on vous a volée : de 1760 à nos jours

Après le succès de Nouvelle-France : ce qu'on aurait dû vous enseigner, Gilles Proulx revient à la charge pour revaloriser la mémoire collective du Québec. Pourquoi connaissons-nous si mal notre histoire? Dans cet ouvrage rédigé en collaboration avec Louis-Philippe Messier, Gilles Proulx raconte les grands événements et célèbre les personnages marquants qui ont façonné le Québec, de la Conquête jusqu'à nos jours.

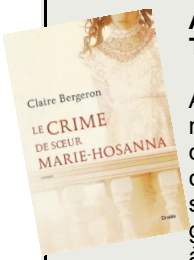

Auteur: Claire Bergeron
Titre: Le Crime de Sœur Marie-Hosanna

Avec un récit aussi intrigant que bouleversant, la romancière qui nous a offert Les amants maudits de Spirit Lake effectue une fois encore un captivant retour en arrière. Au début du XXe siècle, à une époque où les femmes n'étaient guère plus que le bien des hommes, de Montréal à Québec en passant par l'Abitibi, Claire Bergeron nous invite à pénétrer l'univers d'un cloitre et ses secrets à demi dévoilés...

Auteur: Rick Mofina
Titre: L'Ange (en)volé

Jenna Cooper court les aubaines dans un marché aux puces de la banlieue de Dallas quand de violentes tornades s'abattent sur le Texas, provoquant le chaos et la destruction sur leur passage. Grâce à un couple de bons Samaritains, Jenna et ses deux enfants trouvent refuge dans la partie couverte du marché. Terrifiée, la jeune mère voit le vent tout disloquer autour de leur abri... quand un violent choc à la tête la plonge dans l'inconscience. Kate Page, journaliste aguerrie, n'a pas survécu à la vague massive de coupures de postes qui a déferlé sur les médias papier traditionnels. Ayant épuisé ses économies, elle doit accepter un poste de stagiaire pour l'antenne de Newslead à Dallas, laissant sa fille aux bons soins d'une amie chez elle, en Ohio. Or, si jusqu'à maintenant on ne lui avait assigné que de banales tâches relevant tout juste du journalisme, la série de tornades qui frappe le Texas lui permet d'aller couvrir la dévastation dans un immense marché de banlieue. Sur place, Kate constate que les pertes, tant humaines que matérielles, sont incommensurables. Un cas poignant captive bientôt son attention, celui de Jenna Cooper dont le fils de cinq mois, Caleb, s'est envolé dans la tempête... tout comme le couple qui l'a aidée...

Auteur : Louise Tremblay-D'essiambre
Titre : Histoires de femmes. Tome 2, Félicité, une femme d'honneur

Après avoir goûté au bonheur de travailler au manoir des O'Gallagher, le destin forcera-t-il la jeune Marion à retourner auprès de sa famille où sa mère a besoin d'aide pour diriger la maisonnée pendant une grossesse qui s'annonce difficile? Et que deviendra Ovide, le fils aîné des Couturier qui s'est volatilisé dans des circonstances obscures? La vie a parfois cette façon de compenser les coups durs par de belles surprises, surtout pour la famille Lafrance. Reconnaissance et retrouvailles en apporteront la preuve. Émotions fortes en perspective, tant pour les gens du manoir que pour la famille Lafrance.

TROUSSE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS PLASTIQUES POUR PARTICIPER À L'ÉDITION 2019

Fonds Éco IGA
Par le Jour de la Terre

Inscrivez-vous pour courir la chance de participer à un atelier de sensibilisation à la réduction des déchets plastique, et obtenir votre trousse de démarrage à la réduction des déchets plastiques, au prix de 30 $ (valeur de 75$). Pour cette édition 2019, le Fonds Éco IGA initie les citoyens à la réduction des déchets plastiques et met en vente 100 trousses de réduction des déchets plastiques à prix réduit dans chacun des 222 magasins IGA participants au Québec et au Nouveau-Brunswick.

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

Inscrivez-vous dans le formulaire sur le site web du jour de la terre, sept à dix jours ouvrables avant la distribution, un courriel vous informera si vous avez été tiré(e) au sort pour participer à un atelier de sensibilisation et obtenir votre trousse de démarrage à la réduction des déchets plastiques. Il n'y aura pas d'appel téléphonique, assurez-vous d'avoir entré une adresse courriel valide.

Le jour de la distribution, rendez-vous dans votre IGA durant le créneau horaire indiqué dans votre courriel de confirmation. L'atelier de sensibilisation est obligatoire et d'une durée de 15 minutes. Il sera présenté plusieurs fois afin que tous puissent y participer. Les agents de sensibilisation du Jour de la Terre seront présents pour animer les ateliers de sensibilisation et vous distribuer votre trousse de démarrage.

Suite à l'atelier, vous obtiendrez votre trousse contre 30$ en argent comptant.

COMMENT PARTICIPER?

- Sélectionnez votre région administrative sur le site : https://www.jourdelaterre.org/qc/tous-les-jours/programmes/distribution-d-articles-ecologiques/participez-au-programme/
- Sélectionnez le magasin IGA où vous récupérerez votre trousse;
- Complétez le formulaire en ligne

Les inscriptions ouvriront le 2 avril 2019.

Rivière Rouge - IGA Marché Raymond (1395, Rue L'Annonciation Sud, Rr3 J0T 1T0)
La distribution aura lieu le mercredi **17 juillet 2019** de **16h00 à 19h00**.

TFLM
TÉLÉ-FIBRE LA MINERVE

INTERNET HAUTE VITESSE SUR FIBRE OPTIQUE

LA MINERVE ET LE SECTEUR LAC LABELLE

Projet en cours de réalisation

Bulletin d'information – Avril 2019

La Minerve

lacelle

Évolution des travaux

Excellente nouvelle. La firme ***Madysta*** s'active présentement à la construction du réseau de fibre optique sur le parcours de la DORSALE. Au mois de mars, environ 10 km auront été construits. Les travaux se poursuivront au fil de la réception des permis.

De plus, les équipements de tête de réseau devraient être livrés et installés en avril. C'est donc dire que *si tout se passe bien*, la DORSALE pourrait être mise en service avant l'été. Les propriétaires de ce secteur recevront très bientôt toute l'information leur permettant de prendre une décision en vu d'adhérer aux services de la fibre optique.

Pour ce qui est des autres secteurs, la firme ***Effigis*** poursuivra au printemps les relevés pour alimenter l'ingénierie en vue de la préparation des plans et devis et les demandes de permis.

Administration

En parallèle avec la mise sur pied du ***Service à la clientèle*** de proximité***,*** nous préparons notre ***site WEB***. Il offrira toute *l'information bilingue* sur nos produits et services et de multiples renseignements utiles à votre prise de décision. Les offres promotionnelles y seront présentées ainsi que des directives sur la façon de rejoindre le ***Support technique*** en service 24h/7j.

ATTENTION

Méfiez-vous des prétentions de la compétition. Nous sommes un câblodistributeur ***indépendant,*** organisme à but non lucratif et membre de la fédération FCCTQ. ***Nous vous suggérons de ne prendre aucun engagement à long terme avant le dépôt de nos offres.***

Inscription à notre base de données

À date, plus de ***780*** personnes de la municipalité de La Minerve et du secteur Lac Labelle se sont inscrites. Au bon moment, nous vous ferons parvenir ***l'Offre de service*** utile à votre prise de décision pour l'adhésion aux services ***INTERNET HV***, ***Télévision HD*** et ***Téléphonie IP***. Pour vous inscrire sans aucune obligation de votre part, faites-nous parvenir par courriel ou autre :

NOM / ADRESSE (Labelle) / TÉLÉPHONE / Courriel / Résident à l'année OUI ou NON

Claude Proulx, ing.
Directeur général
Télé-Fibre La Minerve
dg@telefibrelaminerve.com

Journée DU GRAND MÉNAGE

lacelle

Cette année encore la municipalité organise son grand ménage du printemps afin de ramasser les déchets accumulés sur les abords de rue et dans les parcs durant la saison hivernale. Nous invitons toute la population à cette demie journée de nettoyage afin de profiter d'un milieu propre.

Quand : le samedi 4 mai 2019

Déroulement :

9h00 : Rencontre des participants à la salle Wilfrid-Machabée à l'hôtel de ville pour la distribution du matériel (sacs de poubelle, dossards et breuvages) et début du nettoyage de chaque secteur.

11h45 : Rassemblement à la salle Wilfrid-Machabée à l'hôtel de ville où un buffet froid sera servi.

Pour être responsable de secteur ou pour vous inscrire comme participant, communiquez avec madame Nathalie Mayer au 819-681-3371, poste 5001. S.V.P., indiquez si vous prévoyez dîner avec nous pour nous assurer de commander assez de nourriture.

Une autre manière de participer si vous ne pouvez être présent à cette journée c'est de nettoyer aux alentours de votre résidence ou de votre commerce la semaine précédant l'événement. Nous vous remercions à l'avance et en espérant d'être toujours aussi nombreux que les années passées.

VOUS PRÉVOYEZ FAIRE DES TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ?

L'été arrive à grand pas, et plusieurs d'entre vous profiteront de cette belle saison estivale pour faire divers travaux sur leur résidence. Ainsi, n'oubliez surtout pas de venir déposer votre demande de permis ou certificat à la Municipalité, et ce, avant de débuter vos travaux tels que la construction d'une remise, d'un garage, d'un quai, d'une piscine, d'un spa, de l'aménagement d'une installation septique, d'un puits, d'un agrandissement de la maison, de la rénovation de vos bâtiments, de l'abattage d'arbre, de remblai et déblai, etc.

En effet, un **permis est obligatoire** dans tous les cas où une personne désire construire, transformer, agrandir, ajouter, réparer, déplacer, enlever, démolir ou changer l'utilisation d'un bâtiment. Il en est de même pour tous travaux dans la bande de protection riveraine et d'abattage d'arbre.

Pourquoi faut-il un permis? Un permis est plus qu'une simple démarche administrative, c'est une garantie que les propriétaires se donnent :

- Pour assurer l'harmonie entre les constructions, garantissant ainsi à la collectivité un milieu de vie de qualité ;
- Pour protéger l'environnement ;
- Pour garantir une localisation adéquate des usages et constructions à l'intérieur du territoire ;
- Pour protéger la valeur des propriétés ;
- Pour assurer que les constructions sont conformes aux règlements municipaux et provinciaux et puissent être vendues sans problème d'ordre légal.

N'hésitez pas à vous informer auprès du Service de l'urbanisme au 819-681-3371, poste 5008 pour voir si votre projet tel que désiré est réalisable et s'il nécessite l'émission d'un permis. Cette simple démarche vous permettra d'éviter de désagréables surprises.

De plus, afin d'éviter tout fâcheux retard, prévoyez environ 2 semaines de délai pour l'émission du permis, qui sera valide durant un an.

Une fois votre permis obtenu, n'oubliez pas de l'afficher bien visiblement. Vous démontrerez ainsi votre respect envers la réglementation d'urbanisme.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE D'AVRIL

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 15 avril 2019, une dérogation mineure sera à l'ordre du jour :

Demande #2019-005 : Demande de dérogation mineure de 1.75 mètre avec la ligne avant pour permettre la reconstruction du cabanon d'une dimension de 1.92 mètre par 3.34 mètres, et ce, au même endroit sur le terrain. Le tout sur le lot 5 224 023 situé au 6229 chemin de la Minerve.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogations mineures.

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 12 avril 2019

Date de parution 1er mai 2019

Prenez note des numéros de téléphones suivants pour joindre le Service des travaux publics

Bureau: 819-681-3371, poste 5010
Urgence voirie: 819-429-9111
Toute autre urgence: 911

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

OUVERTURE D'UNE CELLULE NOUSRIRE À LABELLE.

NousRire est un Groupe d'achat d'aliments biologiques et écoresponsables. Les commandes se font au 2 mois dans un local de la région. Nous devons avoir un volume d'achat de 2000$ et devons disposer de bénévoles (10 à 15) lors de la journée de la cueillette afin de peser et remplir les contenants des aliments en vrac des commandes. Nous voulons connaître l'intérêt des citoyens. Je vous invite à visiter le site Web de **NousRire** pour voir les aliments qu'ils ont à offrir. Nous vous invitons également à rejoindre le Groupe Facebook **NousRire Labelle (Produits en vrac bio) Sondage** pour connaître l'évolution du projet.

FONDATION DE L'ÉCOLE LE TREMPLIN

SOUPER SPAGHETTI DE LA FONDATION, UN FRANC SUCCÈS!

La Fondation de l'école primaire Le Tremplin remercie chaleureusement tous ceux et celles ayant pris part au souper spaghetti qui a eu lieu le 23 février dernier au centre communautaire de Labelle. Cette soirée a connu un succès remarquable grâce à plus de 100 commanditaires et de nombreux bénévoles.

Un énorme merci à tous les gens ayant participé en grand nombre à cet événement. Sans vous tous, cette soirée n'aurait pas pu être aussi exceptionnelle. Plusieurs personnes nous ont dit comment elles ont apprécié cette soirée familiale et amicale. Nous tenons également à remercier nos généreux commanditaires et tous nos bénévoles qui ont fait la différence cette année. Mille mercis!

Ensemble, nous travaillons pour le bien-être des enfants de notre communauté!

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Le printemps est arrivé!

À la Friperie Abeilles, nous avons sorti pour la belle saison, nos vêtements et nos souliers pour toute la famille.

Le printemps, c'est aussi le temps de sortir et de faire du sport. Dans notre boutique Seconde Vie, nous avons pour vous et pour vos enfants des bicyclettes, des casques de moto et de vélo, des patins à roues alignées, des raquettes de tennis et de badminton, des genouillères, des coudières, etc.

Et pour les jours de pluie, des jouets, des jeux, des casse-têtes à deux ou trois dimensions, des jeux de société, des livres, etc.

Prenez note qu'il y aura une grande vente **«achetez 2 articles, le 3e est gratuit»** du 8 au 12 avril

Dans le rayon des hommes, toutes les **chemises à manches longues** sont soldées à 1$.

Notez également que durant les mois d'**avril** et de **mai**, nos livres sont soldés à 50% du prix régulier. Nous avons **quelques centaines de livres** pour vous.

Comme à tous les premiers samedi du mois, la Friperie et la boutique Seconde Vie seront ouvertes les samedis **4 mai** et **1er juin** de 10h à midi.

La Friperie Abeilles et la boutique Seconde Vie, c'est pour tout le monde! Profitons-en.
127, rue du Collège, Labelle 819-686-1878

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE

Tournoi de pêche sur glace du 2 mars 2019

Malgré une température froide (-17 C) mais une matinée ensoleillée, l'Association de chasse et pêche de Labelle débutait la semaine de relâche avec un bon tournoi de pêche au P'tit Lac Caribou de Labelle avec 171 pêcheurs (43 jeunes et 128 adultes) et entre 250 et 300 personnes qui sont venus sur le site lors de cette journée.

Nous avons donné 20 permis de pêche à des adolescents de 9 à 12 ans (valide jusqu'à l'âge de 18 ans) grâce à madame Jessie Oster de : «Pêcheur d'ici» et de «Fish'N Fils».

Merci à vous de votre générosité. Nous avons eu beaucoup de plaisir même si les poissons n'étaient pas au rendez-vous. Merci à tous nos bénévoles, nos directeurs, nos généreux commanditaires et à tous les participants et visiteurs. Nous vous disons à l'an prochain.

DINERS DE L'AMITIÉ

Afin de planifier la quantité de nourriture nécessaire pour le dîner, il est essentiel que chaque invité confirme sa présence à l'avance à la responsable qui vous a laissé un message téléphonique.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE: vous avez jusqu'au dimanche soir 19h au plus tard, sinon vous serez malheureusement refusé à l'entrée et la politique s'applique aussi aux nouveaux invités.

Dates : 3 avril, 1er mai
Heure : à compter de 11h45
Lieu : salle Wilfrid-Machabée

Merci de votre compréhension.

Lise Emard,
responsable des réservations
et de l'accueil
819 686-9977

CERCLE DE FERMIÈRES DE LABELLE

Bonjour,

Vous êtes invités à la réunion du Cercle des fermières qui aura lieu le 10 avril 2019 à la salle Wilfrid-Machabée à compter de 19h.

Vous avez du matériel, fils, tissus, laine, nous les acceptons.
Contactez Francine Patry: 819-686-2667.

Nous ferons relâche du 11 au 22 avril. De retour le 24 avril.

Joyeuses Pâques à tous.

COMITÉ DE LA GARE

Le musée ferroviaire ouvrira ses portes de 10h à 16 h à partir du 18 mai les samedi et dimanche et tous les jours à partir 22 juin durant l'été

OFFRE D'EMPLOI :
PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL
pour la saison estivale
au Musée ferroviaire de la Gare de Labelle
avec salaire selon les normes

Les personnes intéressées à postuler doivent faire parvenir leur curriculum vitae à :

Comité de la Gare de Labelle
Musée ferroviaire de la Gare de Labelle
178 rue Du Dépôt , Labelle (Québec) J0T 1H0.

FONDATION DE L'ÉCOLE LA RELÈVE

Vous êtes invités à participer à notre assemblée générale annuelle qui se tiendra le vendredi 5 avril 2019 à l'école La Relève de La Minerve à 19h.

Nous y présenterons les réalisations de notre première année d'existence et nous vous ferons part de nos futurs projets. Vous êtes tous les bienvenus!

LA NATIVITÉ-DE-MARIE DE LABELLE

Le tout nouveau spectacle de la Chorale Harmonie de la Vallée de la Rouge

Cette chorale de 40 chanteurs, chanteuses et ses musiciens de la région, vous réjouira et vous charmera grâce à ses interprétations de chansons populaires d'hier et d'aujourd'hui. **Embarquez et laissez-vous guider dans ce merveilleux voyage dans le temps, en chansons et en musique.**

Dimanche 28 avril à 14 h

À la chapelle du centre communautaire de Labelle.
Prix du billet : 20 $ adulte, 10 $ 12 ans et moins

Billets en vente : Claudette Brousseau au 819-686-2023 ou Christiane Cholette au 819-686-2235
ou à la réception de l'hôtel de ville de Labelle.

Ce spectacle est présenté par la communauté de la Nativité-de-Marie de Labelle, de la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge, dans le cadre de ses activités de levée de fonds.

Une courte vidéo informative vous en apprendra énormément sur les services du transport adapté des Laurentides.

À visionner sur http://www.transportlaurentides.ca/transport-adapte/

ou sur YouTube : https://www.youtube.com/watch?v=zWM1VhqNWpo&feature=youtu.be.

Bon visionnement!

MANOIR LABELLOIS

(De gauche à droite : Mme Martine Piché, directrice générale; Mme Maryelle C. Léonard, locataire et membre du comité de réalisation; Mme Jasmine Sirard, artiste-peintre; Mme Marie-Paule Thibault, locataire et membre du comité de réalisation; Mme Claire Roberts, locataire et membre du comité de réalisation et M. David Graham, député fédéral Laurentides-Labelle).

(Manquante sur cette photo : Mme Madeleine Grand'maison, locataire et membre du comité de réalisation)

Inauguration de la fresque murale Au Manoir Labellois / Résidence du Presbytère

Une fresque murale a été peinte dans le hall d'entrée principal du Manoir Labellois / Résidence du Presbytère. Ce projet devenu réalité a été possible grâce à une subvention fédérale du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés.

C'est avec une grande fierté, que jeudi le 14 mars 2019, nous avons inauguré officiellement cette fresque murale en présence du député fédéral Laurentides-Labelle M. David Graham, du comité de réalisation, de quelques membres du conseil d'administration, des locataires et bien sûr de l'artiste-peintre Mme Jasmine Sirard. Je dois aussi souligner l'implication de M. Pierre Dumontier par le prêt de quelques photos de la chute situé à l'intérieur du Camping Chutes-aux-Iroquois.

Le projet a débuté en février 2018, Mme Sirard, une artiste-peintre de Labelle, a été impliquée dès le début en partageant avec le comité de réalisation quelques suggestions de croquis. La fresque nous fait penser aux beautés que nous offre notre village, la belle nature qui nous entoure, dont les montagnes, la faune et la flore, la rivière Rouge, la chute du Camping Chutes-aux-Iroquois et la cheminée du Vieux Couvent qui abritent en été les Martinets Ramoneurs.

En terminant, je voudrais remercier spécialement notre artiste-peintre, Mme Jasmine Sirard, après presque 100 heures de travail, elle a réalisé tout une œuvre, pas seulement sur le mur, mais aussi en impliquant les locataires aux différentes étapes de réalisation, en favorisant les rassemblements et les échanges. Un gros merci Jasmine!

« Dans notre vie, comme sur la palette d'un artiste, une seule couleur donne tout son sens à l'art et à la vie … c'est la couleur de l'amour »

COMMUNIQUÉ

Renouvellement des adhésions 2019-2020

La Chambre de Commerce de Labelle est membre de la FCCQ et a pour mission d'offrir des services aux commerçants et aux entreprises de Labelle, de promouvoir le potentiel économique du milieu et de travailler conjointement avec la Municipalité et autres organismes.

Nous procéderons bientôt au renouvellement de votre adhésion pour l'année 2019-2020
N'hésitez pas à contacter pour tout renseignement
Lucie Bergeron, coordonnatrice
info@cclabelle.com - 819-717-3582
ou au 819 216-3496

Tournoi de golf
Vendredi le 14 juin 2019
Le comité du golf est déjà au travail pour l'organisation de la 7e édition du tournoi de golf qui aura lieu au Club de golf de Nominingue le vendredi 14 juin 2019

De plus amples détails suivront sous peu. Réservez déjà cette date à votre agenda car on espère vous voir en grand nombre.
N'hésitez pas à communiquer avec Lucie Bergeron, coordonnatrice au 819 717-3582
Courriel : info@cclabelle.com
www.cclabelle.com

Un match d'hockey enlevant a eu lieu le 10 février dernier sous notre dôme!
Les Old Timer du CCCP a remporté la victoire contre l'équipe de la génération XY au compte de 7 à 5! Un joueur de l'équipe de la génération X a même migrer vers l'équipe du CCCP.
Une centaine de personnes ont assisté à ce match sans pareil! Le tout débutant par une magnifique prestation de trois patineuses de Labelle, soient Élodie Jalbert, Liliane Mercier et Jade Raymond.

Un énorme merci à MM. Jean-Marc Charette et Pierre Dumontier pour cette belle organisation. Ainsi qu'une mention spéciale à tous les joueurs et les entraîneurs pour leur participation et leur contribution. Sans oublier nos précieux commanditaires Bonichoix, Dépanneur de Labelle Sonic et meubles Yvan Piché. Ils ont en effet versé à la Maison des Jeunes, un montant record de 605$.

PREMIÈRE ÉDITION

Exposition de voitures anciennes, modifiées et muscle-car (pré 1993)

Le samedi 25 mai 2019 de 8h à 16h (même s'il y a pluie) au Parc du Centenaire de
Labelle, 15, rue des Loisirs .

Pour information: Mario Cloutier
450-602-7170

Un premier rendez-vous à ne pas manquer!

CRÉDITS PHOTOS: ALLEN MCEACHERN - PHOTOGRAPHE COMMERCIAL

Notre bureau d'accueil touristique ouvrira prochainement.
Voici l'horaire pour la saison 2019:

Du 26 avril au 16 juin :
Dimanche à mardi de 9 h à 17 h
Mercredi et jeudi FERMÉ
Vendredi et samedi de 9 h à 17 h

Du 17 juin au 2 septembre :
Dimanche au jeudi de 9 h à 17 h
Vendredi et samedi de 9 h à 19 h

Du 3 septembre au 19 novembre :
Dimanche à mardi de 9 h à 17 h
Mercredi et jeudi FERMÉ
Vendredi et samedi de 9 h à 17 h

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Avril	**03**	**À compter de 11h45**	Dîner mensuel	Dîners de l'Amitié	Salle Wilfrid-Machabée
Avril	**05**	**19h**	Assemblée générale annuel	Fondation de l'école La Relève	École La Relève
Avril	**8 au 12**		Grande vente	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
Avril	**10**	**19h**	Réunion mensuelle	Cercle des fermières	Salle Wilfrid-Machabée
Avril	**12**		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
Avril	**15**	**20h**	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Avril	**19 et 22**		Fermeture des bureaux municipaux	Municipalité de Labelle	
Avril	**28**	**14h**	Nouveau spectacle	Chorale Harmonie	Centre communautaire de Labelle
Mai	**01**	**À compter de 11h45**	Diner mensuel	Dîners de l'Amitié	Salle Wilfrid-Machabée
Mai	**04**	**9h**	Journée du grand ménage	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Juin	**14**		Tournoi de golf	Chambre de commerce de Labelle	Club de golf Nominingue

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Tél.: 819 681-3371 • Téléc.: 819 686-3820
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE: COPYRIGHT 2016, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.